

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE
21 septembre 2024

DATE DE CONVOCATION
15 septembre 2024

DATE D'AFFICHAGE
23 septembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	33
PRESENTS	19
PROCURATION(S)	13
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **VINGT-ET-UN** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 09H30 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, LECERF, NDIAYE, GODEFROY, GRESSENT.

Mmes ROUSSELIN, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. MARC, COPLO, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DUVALLET, BENAMARA, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Étaient absents : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : Mme DUVALLET à M. JAMET, Mme BENAMARA à M. AVOLLÉ, Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, M. MARC à M. NDIAYE, M. COPLO à M. BALUT, Mme POUHÉ à Mme ALTUNTAS, Mme TERNISIEN à M. GHOUL, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, M. GASSA à Mme DORDAIN, Mme GÜTH à Mme BATAILLE, M. SABIRI à M. AIT BABA, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme ROUSSELIN.

M. Baptiste GODEFROY

est nommé Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIERES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, ROSSIGNOL, GALLÉ-TESSONNEAU, JEZ, LEFEBVRE, ZAPPIA,

Délibération N°08

CRÉATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF DE PROXIMITÉ – VALIDATION DU PROJET ET DE SES MODALITÉS DE SON FINANCEMENT

M. Christian Avollé expose au Conseil municipal :

La rentrée des classes de septembre 2024 a été l'occasion de vivre un moment attendu par beaucoup d'élèves, de parents et d'enseignants : **l'ouverture de la nouvelle école Victor Hugo.**

Depuis le 2 septembre dernier, les **272 élèves de maternelle et d'élémentaire et leurs enseignants**, jusqu'alors logés au sein du groupe scolaire des Cerfs-Volants, devenu vétuste et impossible à isoler, ont pu prendre possession de leurs nouveaux locaux.

A la fois moderne, lumineuse et spacieuse, répondant aux dernières normes en matière d'économies d'énergie, à la pointe de la technologie, **l'école Victor Hugo a été conçue par l'architecte Jean-François Bodin**, architecte rénovateur des musées Picasso à Paris, Matisse à Nice, des monuments français au Trocadéro, des **Beaux-Arts de Bourcoing**, de Granet à Aix, de la BD à Angoulême, et **auteur du théâtre de l'Arsenal à Val-de-Reuil.**

Accusé de réception en préfecture
02/09/2024 12:49:24
Date de télétransmission : 21/09/2024
Date de réception en préfecture : 21/09/2024

Elle renferme également un nouveau centre de loisirs dont le nom, différent de l'école, séparation que l'on retrouve à l'école Louise Michel et au centre des Œillets Rouges, à l'école Jean Moulin et au centre de la Voie Blanche, à l'école Léon Blum et à la Trésorerie, conservera celui donné aux Cerfs-Volants dans les années 1980.

Pour compléter la réalisation de cette école, la municipalité souhaite poursuivre l'aménagement de ce secteur de la Ville **en créant un équipement sportif**. A proximité immédiate de la nouvelle école, le long de la route des Lacs, à 2 pas de l'écoquartier des Noés et du Hameau de l'Andelle, il est proposé de réhabiliter l'ancien terrain de basket désaffecté depuis une dizaine d'année. Le nouvel équipement projeté permettra **différents usages** : pratique d'EPS dans le cadre du temps scolaire et utilisation libre en fin de journée, le week-end et lors de vacances pour les habitants du quartier.

Cet équipement sera constitué d'un terrain multisport permettant la pratique de divers sports collectifs (basket, handball, football) mais également les activités sportives dynamiques. L'espace disponible permettra aussi de réaliser les premiers terrains de basket 3x3 de la commune, pratique récente en pleine expansion devenu sport olympique lors des jeux de Tokyo en 2020.

Le plan de financement prend en compte le coût prévisionnel de la création de cet équipement sportif de proximité qui s'élève à 173 610 € HT.

Le plan de financement prévoit de solliciter

- Une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 58 400 € pour la fourniture et la pose du terrain multisport soit 80% du coût global de cet équipement.
- Une subvention auprès du Conseil départemental de 30 183€ au titre de son accompagnement à « la création d'équipements sportifs de proximité » pour la réfection du terrain, la réalisation des terrains de basket 3x3 et les enrobés soit 30% du coût global de ces travaux et équipements.

Les services municipaux poursuivent leur travail d'optimisation du financement de ce projet. D'autres sources financement seront ainsi recherchées dans le but de réduire le reste à charge net pour la Commune et/ou augmenter l'ambition et le périmètre du projet.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré
À l'unanimité**

- **VALIDE** le projet de création d'un terrain multisport et les modalités de financement

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.



**POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET**